



- végétalisation par les actions telles que la forêt des enfants, la gestion des espaces naturels, la sensibilisation aux pratiques vertueuses et à la préservation de la biodiversité,
- évolution des repas dans les cantines scolaires avec une part plus importante de produits issus de l'agriculture locale et biologique,
- intégration de la dimension environnementale dans les achats publics,
- urbanisme,
- préservation de la ressource en eau.

Tous ces éléments ne constituent que quelques exemples des multiples réponses apportées par la Ville de Nîmes pour répondre aux enjeux climatiques.

Avec Pascale VENTURINI, nous vous confirmons également que nous nous sommes engagés dans le bilan des émissions des gaz à effet de serre de la collectivité. Ce bilan sera accompagné d'un plan d'action permettant de fixer la trajectoire carbone de notre collectivité, afin de réduire progressivement nos émissions et ainsi respecter les engagements nationaux en la matière.

Pour conclure et répondre directement à votre demande, je souhaitais vous dire que je ne suis pas favorable à votre proposition de délibération. Je préfère favoriser un dialogue permanent et une information directe aux Nîmois, mission que j'ai confiée à Pascale VENTURINI, épaulée d'une équipe dynamique et proactive. Plus largement, je vous confirme que, plus que jamais, nous avons pris en compte l'urgence climatique dans nos décisions actuelles et futures pour répondre notamment aux ambitions du « Pacte pour la Transition ».

Restant à votre écoute,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**Jean-Paul FOURNIER**  
Maire de Nîmes

Association Nîmes-en-Transition / AssoNet  
La Verrière  
25, rue de la Porte d'Alès  
30000 NÎMES